

Classic Mid-Amateurs Messieurs

Golf de Saint Donat

4 et 5 mars 2019



REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs de 30 ans ou plus à la veille de l'épreuve (nés avant le 03/03/1989), licenciés dans une fédération.

Messieurs : index inférieur à 11.4

Le champ des joueurs sera limité à 30 joueurs dont 3 wild-card

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, puis l'ordre des index à la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départs : Messieurs : Blanches

Départs du 1^{er} tour dans l'ordre des index, départs du 2^{ème} tour dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Départage : play off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départages sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et derniers trous.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve peut organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

ENGAGEMENT

Les engagements devront parvenir par écrit au Golf de Saint Donat **avant le dimanche 17 février 2019**, accompagnés des droits d'inscription de 80€ (chèque à l'ordre du Golf de St Donat). Ces droits comprennent le greenfee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du Golf de Saint Donat).

Golf de Saint Donat - 270 Route de Cannes - 06130 GRASSE

Tel : 04.93.09.76.60 - E-mail : sportif@golfsaintdonat.com

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

3 Prix Brut Messieurs

Remise des prix et cocktail à l'issue de la compétition

COMITE DE L'EPREUVE

Arbitre - Directeur du tournoi : à définir

Arbitre : à définir

Représentant du Club : Philippe Bonhoure